

Réunion du Conseil Municipal du 18 octobre 2022

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-deux, le 18 octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, FERNANDEZ Aurélie, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Points à l'ordre du jour :

Décisions Modificatives ; Admissions en non-valeur ; Demandes d'aides pour voyage scolaire ; Tarifs Eau et Assainissement ; Extinction éclairage public ; Eclairage public suite renforcement BT Lacam sud (les Rouquets) et Questions diverses.

Secrétaire de séance :

Monsieur Pierre-Vincent VALET est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 août 2022

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 29 août 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Décisions Modificatives

Ecritures budgétaires sur la section d'investissement suite à la réception des factures de fin de travaux de voirie à Aubugues et d'aménagement des wc publics.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Admission en non-valeur

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Monsieur le Receveur Municipal l'a informé qu'il n'a pu recouvrer des sommes sur le budget Commune pour un montant de 2,21 € et il demande en conséquence l'admission en non-valeur de cette somme.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Demande d'aides pour voyages scolaires

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est sollicité pour le versement d'aides pour voyages scolaires d'enfants domiciliés sur la commune :

- Collège de la Ponétie : voyage éducatif et culturel en Normandie

Madame Elisabeth ASTIER quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Accord du Conseil Municipal pour le versement d'une aide de 50 euros.

- Maison Familiale et Rurale de Mauriac : voyage en Espagne

Accord du Conseil Municipal pour le versement d'une aide de 50 euros.

▪ Tarifs Eau et Assainissement

Définition des tarifs de l'eau et de l'assainissement au 1^{er} décembre : voir détail en annexe des décisions du conseil municipal.

▪ Extinction partielle de l'éclairage public

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis plusieurs années, une extinction nocturne partielle de l'éclairage public a été décidée. Outre, la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes. Il convient à ce titre de délibérer sur les modalités de cette extinction partielle.

Le Conseil Municipal souhaiterait adapter les heures des coupures nocturnes :

- de 00 h à 05 h en période estivale (1^{er} avril au 31 octobre)

- de 23h à 06h en période hivernale (1^{er} novembre au 31 mars)

Monsieur le Maire prendra contact avec le Syndicat d'Electrification du Cantal pour vérifier la faisabilité technique d'une double programmation.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Eclairage public suite renforcement BT à Lacam sud (les Rouquets)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été voté la participation de la commune au projet du Syndicat Départemental d'Electrification d'enfouissement du réseau téléphonique et d'éclairage public suite à l'enfouissement du réseau basse tension aux Rouquets.

Le devis concernant l'éclairage public a été revu, avec notamment l'installation de lampes LED, il s'élève à 25 700 € HT, le fonds de concours de la commune est de 50 % soit 12 850 €.

Accord du Conseil Municipal.

Questions diverses

▪ Contrat prestation Déneigement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un contrat de prestation de service est signé depuis plusieurs années avec M. Jean-Philippe BORIE pour le déneigement de certains secteurs de la commune.

Dans ce cadre, la commune met à disposition son étrave et l'agriculteur utilise son tracteur. Le tarif horaire de la prestation n'a pas été révisé depuis plusieurs années, aussi Monsieur le Maire souhaite le réactualiser et propose un tarif de 58 € / heure.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Location « gîte » Impasse de l'église

Les locataires d'un des 2 gîtes demandent le remplacement de 3 radiateurs, dont un ne fonctionne pas. Accord du Conseil Municipal pour le remplacement des 3.

▪ Demande gratuité salle polyvalente

Monsieur le Maire informe qu'il a été sollicité par la Convention Saint Vincent de Paul pour la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente afin d'organiser un repas pour ses bénéficiaires fin décembre.

Il rappelle qu'un tarif spécifique de 180 € a été instauré pour les associations extérieures à la commune qui souhaitent louer la salle sur une journée en semaine. Par ailleurs, les coûts de l'énergie doivent désormais être pris en considération lors des prêts de la salle.

Refus du Conseil Municipal de la mise à disposition gratuite.

▪ Captage de Lacaze

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a pris contact avec l'ARS pour demander l'autorisation de mettre en conformité le captage de Lacaze afin de bénéficier d'eau supplémentaire. Ce dernier est déjà raccordé à la Station de Moynac mais ne peut être exploité sans accord préalable.

La réponse de l'ARS est négative car elle estime que la ressource en eau du regroupement Prunet / Lacapelle del Fraisse / Lafeuillade-en-Vézie est suffisante et que la station des 3 arbres n'est pas à sa capacité maximale de traitement. Elle demande par ailleurs qu'un Syndicat intercommunal soit créé entre ces 3 communes et celles du Pays de Montsalvy.

Monsieur le Maire indique que la production d'eau de la commune ne permet plus depuis quelques jours, de couvrir la consommation et que de l'eau est importée de la station des 3 arbres. Par ailleurs, certaines sources de Lacapelle-del-Fraisse qui alimentent la station s'amenuisent également.

▪ Décorations de Noël

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal concernant l'installation des décorations de Noël, du fait des coûts de l'énergie. Après discussion, il est indiqué que les décorations consomment peu car elles sont équipées d'ampoules LED et elles sont branchées sur l'éclairage public donc éteintes la nuit. Il est décidé de leur installation pour le mois de décembre.

Divers

- Validation du projet de portage foncier par le Conseil d'Administration de l'EPF pour l'achat des terrains BAC. La procédure va donc débuter.
- Accueil d'un stagiaire à l'école en novembre. Accord de principe du conseil municipal pour le versement d'une gratification.
- Appartement 1^{er} étage Mairie : nouveau locataire depuis le 1^{er} octobre.
- Monsieur le Maire se rendra au Congrès des Maires à Paris fin novembre : projets d'achat de tables extérieures à installer entre le city stade et la salle polyvalente.
- Agent technique en arrêt maladie suite à opération d'un œil.
- Attente de devis pour l'installation de cuves de récupération d'eau au dépôt technique : en fonction du coût, possibilité d'achat de cuves de 7000l en béton d'occasion pour 450€.

Tour de table

- Chats errants à la Croix d'Aubugues : l'élu du secteur ira constater sur place.
- Déplacement d'un mur à Cantuel pour l'élargissement de la voie communale : la commune ne prendra pas à sa charge car l'élargissement n'est pas envisagé.
- Création d'une nouvelle entreprise de production et distribution d'huiles de colza et de tournesol sur la commune : CANTAL'HUILE.
- Extension des consignes de tri depuis le 7 octobre : des flyers d'information vont être distribués. Une animation de sensibilisation au compostage a été menée à l'école par la Châtaigneraie Cantalienne, des composteurs sont installés à côté de l'Escarpidou et sont à la disposition de l'ensemble des habitants.

Le Maire :

David ERNEST



Le secrétaire de séance :

Pierre-Vincent VALET

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Pierre-Vincent Valet, written in a cursive style.